

Dix-huitième assemblée générale de la Société géologique Suisse le 1er août 1899

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Eclogae Geologicae Helvetiae**

Band (Jahr): **6 (1899-1900)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

B

Dix-huitième assemblée générale DE LA SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE SUISSE

le 1^{er} août 1899

à l'auditoire de géologie de l'Académie de Neuchâtel.

La séance est ouverte à 8 h. 15 sous la présidence de M. RENEVIER.

Présents environ 25 membres.

1. Lecture est donnée par le président du rapport annuel du Comité, qui sera imprimé dans le prochain numéro des *Eclogæ*.

2. L'assemblée générale vote la proposition du Comité d'exonérer de la finance d'entrée les Bibliothèques, Instituts universitaires et Sociétés scientifiques qui se feront inscrire dorénavant membres de la Société géologique. Ces établissements ne pourront pas racheter leurs cotisations annuelles par un versement unique de 100 francs.

3. Les comptes ont été soumis aux commissaires vérificateurs, mais ils se sont égarés en route, et le second contrôleur, M. DE TRIBOLET, ne les a pas encore vus. Il n'y a donc pas de rapport présenté, et l'assemblée doit forcément en renvoyer la corroboration à l'année prochaine¹. Néanmoins elle approuve le rapport du Comité, et lui donne décharge de sa gestion.

4. Le Budget des dépenses pour 1899-1900 est approuvé, tel qu'il est proposé par le comité (voir p. 115).

5. Sur la proposition de M. le pasteur MOULIN, l'assemblée décide d'aller déposer une couronne sur la tombe de LÉON DU PASQUIER, pour rendre hommage au souvenir de ce géologue, trop vite enlevé à la science. Le rendez-vous est fixé à 2¹/₂ h. de l'après-midi pour se rendre en corps au cimetière.

La séance est levée à 9 heures pour faire place à la section de géologie de la Société helvétique.

Le secrétaire : D^r H. SCHARDT.

¹ Les livres égarés ont été retrouvés tardivement, et les contrôleurs ont transmis le Rapport ci-après.

NB. — L'après-midi à 3 heures, une quinzaine de membres de la Société géologique se rendent au cimetière du Mail. Là M. RENEVIER, président, prononce quelques paroles de souvenir affectueux à la mémoire de LÉON DU PASQUIER, en déposant la couronne sur sa tombe.

M. DE TRIBOLET, parent du défunt, remercie au nom de Madame Alice Du Pasquier et de la famille.

C

Rapport des Commissaires vérificateurs sur les Comptes de l'exercice 1898-1899.

Les soussignés ont vérifié les écritures de la Société géologique suisse pour l'exercice 1898-1899, et les ont trouvés conformes à la vérité. Ils en proposent en conséquence l'acceptation, avec décharge et remerciements au caissier.

BALE et NEUCHÂTEL, le 18 novembre 1899.

Les contrôleurs :

D^r AUG. TOBLER,
D^r M. DE TRIBOLET.

D

Section de géologie

de la Société helvétique des Sciences naturelles

sous la présidence de M. le prof. A. BALTZER.

1. M. J. **Beglinger** (Hombrechtikon, Zurich) fait une communication sur les *relations entre l'astronomie et la géologie*. Jusqu'ici nous ne possédons pas une théorie bien établie et reconnue, exprimant les relations qui lient ces deux doctrines. M. Beglinger donne une énumération des astres du système solaire établissant que le nombre des petites planètes connues s'élève actuellement à 450 et celui des satellites à 22.

Il soulève la question de la concentration des corps célestes dans le sens d'une incorporation de la substance des comètes